Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212902803-20260423-DCM2026_3_11-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-sept avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Présents : ARNAUD Véronique, BOULAIS Laurence, FAUCHARD Maïwenn, GALL Jean-Luc, GARNAUD Cédric, GOURITIN Marie-Laure, GUMEZ Hervé, Jean-Yves HASCOET, LE CORRE-QUEFFELEC Sylvie, LE DOARE Marie-France, LE MENN Bruno, LE MOIGNE Yves, LE SONN Michel, MEROUR Axelle, NORVEZ Valérie, PAILLOT-POULIQUEN Mathilde, PERON Alexandre.
Procuration : RIOU Marie-Pierre à ARNAUD Véronique.
Absent : LOUARN Thomas.
Secrétaire de séance : GOURITIN Marie-Laure.

N° 2026-3-11 - EMBELLISSEMENT DU POSTE DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE « P12 – MENEZ LUZ » CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS ET LE SDEF

Véronique ARNAUD informe l'Assemblée d'un projet de réalisation de fresque par le conseil consultatif communal des jeunes et les élèves de CM2 de l'école Marie-Rose LE BLOCH, sur un poste de distribution électrique situé au croisement des rues Saint-Divy-Rosmadec.
Les jeunes souhaitent dynamiser le lien entre les habitants de la commune en proposant des actions qui valorisent le patrimoine naturel dont elle dispose, notamment une belle diversité d'oiseaux dans les différents espaces (jardins, littoral, espaces agricoles…), par la réalisation d'une fresque illustrant la diversité des oiseaux.
Cette action participera à la sensibilisation à la protection de l'environnement ainsi qu'au rapprochement des générations dans la commune.
Deux artistes (un calligraphe et un illustrateur sur supports extérieurs) ont été sollicités pour la réalisation de la fresque conçue avec les enfants et la population, aidés par la directrice de l'école. Un devis de prestation graphique a été reçu pour 3 700 €.
Une participation pourra être versée par Enedis ainsi que par le SDEF, pour un total de 800 €. Une convention de partenariat est proposée fixant les termes des participations, afin de permettre cette réalisation.
Un plan de prévention sera mis en place, afin que les travaux d'embellissement puissent s'effectuer dans les meilleures conditions de sécurité pour les intervenants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la Maire à signer la convention de partenariat avec Enedis et le SDEF, pour l'opération d'embellissement du poste de distribution électrique « P12 – MENEZ LUZ », telle que jointe en annexe.

La Maire,
Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.